

étais trop à quel moment j'aurais pu me livrer à l'exercice dont vous parlez.

—Soit, reprit sèchement le président. Il est possible que l'empreinte n'ait point été prise par vous. Alors, elle l'aurait été par votre complice, le docteur Dauray. Cela importe peu, après tout. Car il est certain qu'après son départ, les verrous, encore une fois, ont été poussés, ce qui prouve surabondamment que l'assassin, quel qu'il fut, avait des intelligences à l'intérieur.

En ce moment, un juré, qui avait paru suivre toute cette partie du débat avec une attention particulière, se leva et demanda à poser une question au président.

—Que désirez-vous savoir ? lui demanda ce dernier, au milieu de la curiosité générale de plus en plus surexcitée, et qui commençait à prendre un caractère de plus en plus favorable à la principale accusée.

—Je désirerais savoir, monsieur le président, si la serrure dont il est question se trouve au nombre des pièces à conviction ?

—Non, monsieur le juré.

—Et la fausse clef, qui aurait ouvert la porte de la rue de Verneuil, s'y trouve-t-elle ?

—Non plus, monsieur le juré ? On n'a pas retrouvé cette clef. Il n'en existe qu'une, celle qui servait au jardinier et qui n'est point sortie de ses mains, ou de celle des gens de la maison, ainsi que cela sera établi d'une façon irrécusable.

Alors la fausse clef n'est pu être faite que sur l'empreinte dont vous parlez, monsieur le président ?

—C'est incontestable.

Le juré eut comme une sorte de demi-sourire.

—Que monsieur le président veuille bien m'excuser d'avoir pris la parole et interrompu l'interrogatoire, mais je prendrai la liberté de prier monsieur le président de vouloir bien faire joindre, pour la séance prochaine, la serrure dont il s'agit, ainsi que la clef qui s'y adapte.

—Cela sera fait puisque vous le désirez, bien que je ne comprenne pas l'importance que cela peut avoir.

—Je le comprends, moi, fit vivement Me Litzelmann, qui avait écouté avec une singulière attention tout cet échange de paroles. J'ajouterai même au vœu, exprimé par monsieur le juré, celui qu'on fasse venir demain un expert en serrurerie.

—J'avoue que je ne vois pas l'utilité, répliqua le président assez surpris.

—J'appuis la demande de monsieur l'avocat, en ce qui touche la présence d'un expert, reprit le juré. C'est une demande que j'allais faire, lorsque Me Litzelmann m'a prévenu.

—Oui, cela est fort important, continua Me Litzelmann, et je m'explique parfaitement la pensée de monsieur le juré.

—Demain donc, conclut le président, on produira la serrure et la clef, et un expert sera appelé.

Si, en ce moment, les membres du tribunal avaient jeté les yeux sur le banc occupé par les " reporters " de la presse et divers journalistes, ils eussent été fort surpris d'y voir un homme pâle comme un mort, le front baigné de sueur froide, et dont toute l'attitude était plus que compromettante.

Cet homme, c'était Prosper Martin.

Depuis le commencement des débats, son émotion était profonde et son angoisse poignante.

Quelque bien établi que fût l'acte d'accusation, quelque vraisemblables et nombreuses que fussent les charges accumulées sur la tête des deux prévenus, l'assassin craignait toujours qu'un mot, qu'un détail inattendu, qu'une circonstance imprévue,

comme il s'en présente souvent dans ces débats publics, ne vint changer le cours des événements, prouver l'innocence de Robert et de Jeanne et lancer la justice sur une autre piste, au bout de laquelle il entrevoyait l'échafaud pour lui.

Son émotion et ses terreurs n'avaient fait que croître, depuis le commencement de l'interrogatoire de Jeanne.

Elle se défendait avec tant d'habileté, elle répondait avec une loyauté si saisissante, une sincérité si émouvante, qu'il sentait bien que l'opinion publique tournait et que la condamnation qui devait le sauver, en le mettant à l'abri, lui, Désiré et Julie, de toute enquête ultérieure, n'était plus aussi certaine qu'il l'avait cru d'abord.

Mais quand il entendit qu'on demandait à voir la serrure et la clef, sans comprendre, non plus, dans quel but, il fut pris d'un frisson d'épouvante. Qu'est-ce que cela voulait dire ? Que voulait-on savoir ? Cela menaçait-il sa sécurité ?

Heureusement pour lui, ni les juges, ni les jurés, ni le public ne songeaient guère à lui. Tous les regards convergèrent vers ceux qui venaient de prendre la parole, et de soulever un incident d'audience qui préoccupait d'autant plus les esprits que personne ne s'expliquait où l'on voulait en venir, ni quels éléments nouveaux cela apporterait à la cause. Heureusement aussi il était tard. Tout le monde était fatigué.

Le président leva la séance, reportant au lendemain l'interrogatoire de Robert Dauray.

(A CONTINUER.)

Commencé le 13 Décembre 1883—No. 207.

AU PUBLIC — "LE MONDE" nous accuse de publier ce roman sous un titre faux, mais il se garde bien d'ajouter que lui-même commençait à commettre le même péché (?), seulement à un degré plus accentué.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit:—Un an, \$1.00; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus.

Aux agents: 15 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédions tous les numéros parus depuis le 1er juillet 1889, et les files complètes (brochées) des années 1831, 1832 et 1833, aux conditions ci-haut mentionnées.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (en janvier 1889), et que nous fournirons sur demande:

Première Année, 1889—*Le Colporteur David, La Duchesse de Nemours, Les deux Frères, Le Grand Vaincu, Le Percepteur de Marées, Snué par un Violon, Souvenir d'un Juré, Conte Nivernais, Gabrielles hantées*.—Les premiers numéros de cette année sont épuisés; mais à l'exception des deux premiers ouvrages mentionnés, nous pourrions fournir tous les autres au complet.

Deuxième Année, 1891—*Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur*.—Ce dernier roman se termine en 1892.

Troisième Année, 1892—*Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur (suite et fin), La grande Halle, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite*.—Ces deux derniers romans se terminent en 1893.

Quatrième Année, 1893—*La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant (suite et fin), Les Dramas de l'Argent, Les Meurtres de l'Héritière*.—Ces deux derniers romans se terminent en 1894.

MORNEAU & CIE, Éditeurs,

Boîte 1986.

475 rue Craig (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)